

## Lac Saint-Pierre : un soutien financier prolongé pour assurer sa conservation

**Québec, le 16 mai 2022** – La Fondation de la faune du Québec est très heureuse d’annoncer que le gouvernement du Québec prolonge, pour deux années supplémentaires, le *Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre*. « Grâce à cette prolongation, la Fondation pourra poursuivre son soutien au développement de projets structurants qui auront un impact significatif sur la qualité des habitats fauniques d’un des écosystèmes les plus importants au Québec », mentionne Jean-Claude D’Amours, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

Le [Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre](#) offre une aide financière aux organismes pour qu’ils réalisent des projets de conservation ou de restauration de la biodiversité et d’amélioration de la qualité de l’eau de l’écosystème du lac Saint-Pierre. Il vise à rétablir les fonctions écologiques de la zone littorale du lac Saint-Pierre en soutenant financièrement la restauration de milieux naturels, notamment par l’aménagement et la protection à long terme de milieux humides en zone littorale et de bandes riveraines en milieu agricole.

« C’est grâce à son expérience, mais aussi à sa rigueur, que la Fondation a obtenu la gestion du *Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre*. L’équipe de la Fondation est dévouée à la protection de la faune et a toujours travaillé, et continuera de travailler, en étroite collaboration avec les organismes locaux qui réalisent des projets ayant ce même objectif », rappelle Jean-Claude D’Amours, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

« Le lac Saint-Pierre est un joyau naturel que nous devons protéger. Rétablir la santé de son écosystème est au cœur de nos priorités. La Fondation de la faune ainsi que les organismes qu’elle finance grâce à la subvention octroyée par mon ministère font une réelle différence pour ce plan d’eau, avec les nombreux projets qu’ils ont déjà réalisés ou qui sont en cours. C’est pourquoi il était important pour nous de prolonger le *Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre*. Je tiens à remercier nos partenaires pour leur implication », a mentionné le ministre de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, Benoit Charette.

« La restauration des habitats fauniques du lac Saint-Pierre est primordiale pour assurer la pérennité des ressources fauniques et la protection de la biodiversité de cet écosystème unique. La reconduction du *Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre* permettra de poursuivre les actions visant à rétablir les fonctions écologiques de la zone littorale du lac, notamment pour la reproduction et la croissance des poissons. Je tiens à souligner le travail des organismes de conservation et celui de la Fondation de la faune, qui se consacrent à la restauration du lac Saint-Pierre », a affirmé le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, ministre responsable de la région de l’Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec et député d’Abitibi-Est, Pierre Dufour.

« Le rétablissement de l’écosystème du lac Saint-Pierre constitue un défi de taille qui nécessite l’engagement de l’ensemble des acteurs concernés. Le *Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre* est essentiel à la préservation du lac. Ce programme est en phase avec les objectifs du Plan d’agriculture durable 2020-2030, qui visent notamment à encourager les aménagements favorables à la biodiversité, et complémentaires aux travaux du Pôle d’expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre. Je salue l’implication des producteurs agricoles, qui ont la volonté d’adopter des pratiques agroenvironnementales ayant des impacts positifs sur l’habitat faunique, la conservation des sols et la qualité de l’eau », a indiqué le ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation, ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, André Lamontagne.

## **Bilan du programme**

Depuis près de quarante ans, la Fondation de la faune a développé une grande expertise sur les enjeux fauniques du Québec et sur le soutien aux organismes dans la réalisation de travaux sur le terrain. Dans le cadre de ce programme, elle a accepté de financer 45 projets pour une aide financière totale de 6 435 003 \$. « La prolongation de deux ans du programme va permettre à nos partenaires au lac Saint-Pierre de poursuivre l'aménagement ou la restauration d'habitats fauniques, ainsi que l'acquisition de terres à haute valeur écologique visant la protection des habitats ainsi créés dans cet écosystème d'exception », mentionne Maxime Brien, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

Au cours des années, la Fondation a collaboré, entre autres, avec le Comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) du lac Saint-Pierre, Canards Illimités Canada, la Société de conservation d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles (SCIRBI), le Conseil des Abénakis d'Odanak, les organismes de bassins versants du pourtour du lac et les représentants du monde agricole (fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles [UPA], de producteurs agricoles impliqués dans des projets de recherche, etc.).

## **Soumettre un projet à la Fondation**

Pour soumettre un projet au *Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre*, les organismes peuvent déposer un formulaire de déclaration d'intérêt le 15 août ou le 15 décembre. Les organismes qui auront été retenus à la suite de l'analyse des déclarations d'intérêt devront déposer leurs demandes détaillées le 1<sup>er</sup> octobre ou le 1<sup>er</sup> février.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

La [Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre](#) vise le rétablissement de l'état de santé de l'écosystème de ce plan d'eau, tout en maintenant une agriculture durable. Elle a été mise en place par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Grâce à celle-ci, plusieurs projets de restauration et d'aménagement de milieux prioritaires, ainsi que des projets de recherche en agriculture durable, sont en cours dans le littoral du lac Saint-Pierre.

## **Informations :**

M<sup>me</sup> Mylène Bergeron  
Directrice des communications et de la collecte de fonds  
Fondation de la faune du Québec  
418 644-7926, poste 135  
418 575-5728  
[mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca)